



Deuxième conférence annuelle des présidents

La deuxième conférence annuelle des présidents des assemblées législatives canadiennes s'est tenue à Vancouver les 30 et 31 mars 1985.

L'hôte de la conférence, M. **Walter Davidson**, président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, a d'abord souhaité la bienvenue à ses collègues présents, les présidents et vice-présidents des assemblées législatives de sept provinces, des deux territoires et de la Chambre des communes. Les présidents de l'Assemblée législative de Terre-Neuve et de l'Ontario n'ont pu assister à la conférence en raison de la tenue d'élections dans leur province, tandis que ceux du Sénat et de l'Assemblée législative de l'Alberta se sont également excusés en raison d'engagements préalables.

Les délégués et quelque quinze greffiers parlementaires présents ont eu le privilège d'entendre **James Jerome** leur faire part de quelques réflexions sur ses six années à la présidence de la Chambre des communes, soit de 1974 à 1980. Il a signalé combien il était important que les présidents obtiennent des premiers ministres l'engagement que les demandes raisonnables des électeurs représentés par le président ne soient pas compromises du fait que leur député accepte la présidence de l'Assemblée.

M. Jerome a parlé des difficultés que rencontre un président qui brigue les suffrages comme candidat indépendant. Le plus souvent, cette désaffiliation entraîne la désintégration de l'organisation locale de son parti.

On s'est demandé s'il ne conviendrait pas d'adopter la coutume britannique qui consiste à choisir les nouveaux présidents en plein milieu du mandat législatif parmi les députés chevronnés, mais M. Jerome doute, pour bien des raisons, que cette façon de procéder convienne au Canada. En Grande-Bretagne, a-t-il dit, les présidents démissionnaires sont presque toujours nommés à la Chambre des lords. Une telle garantie

n'existe pas au Canada. En outre, cette coutume ne saurait convenir à une assemblée législative où la présidence est assurée par de jeunes députés qui n'écartent pas la possibilité d'une carrière non parlementaire une fois qu'ils auront quitté la présidence.

On a ensuite examiné les avantages et les inconvénients que présenterait la création d'une circonscription de la Colline parlementaire spécialement pour le président. Bien que M. Jerome estime que cette proposition mérite d'être étudiée, il a signalé qu'à long terme, l'indépendance du président découle davantage de sa compétence que de la façon dont il est choisi.

Plusieurs présidents, dont M. **John Bosley** de la Chambre des communes et M. **Richard Guay** du Québec, ont dit qu'il fallait informer les citoyens du rôle du président et des institutions parlementaires elles-mêmes. M. **James Walding**, de l'Assemblée législative du Manitoba, a fait part aux participants des résultats d'un sondage postal qu'il avait entrepris auprès de 8 000 foyers de sa circonscription. Selon ce sondage, qui ne se voulait pas «scientifique», les deux tiers des 310 répondants ont déclaré que l'impartialité du président était très importante. En réponse à une autre question, les électeurs ont dit croire qu'ils avaient de meilleures chances de

faire entendre leurs points de vue dans une circonscription représentée par un président que dans une autre représentée par un simple député, qu'il soit du parti au pouvoir ou de l'opposition, mais moins que s'ils étaient représentés par un ministre. Une très grande proportion des répondants ont dit que les incidents de la sonnerie d'appel à Ottawa et au Manitoba révélaient une faiblesse fondamentale du système parlementaire. Toute personne intéressée peut obtenir les résultats complets de ce sondage en écrivant au bureau du président de l'Assemblée législative, Winnipeg (Manitoba), R3C 0V8.

Avant de lever la séance, le dimanche, les présidents ont échangé leurs vues sur quelques questions d'intérêt commun, telles que la répartition des partis politiques au sein des commissions de la régie interne des différentes assemblées, les frais postaux pour l'envoi des hansards provinciaux et les directives concernant les frais de déplacement des conjoints des députés. Bien que la date et le lieu de la prochaine conférence n'aient pas été fixés, le président Bosley a dit qu'il serait peut-être utile de produire un document de recherche comparative pour alimenter la discussion lors de la prochaine rencontre.



Nominations

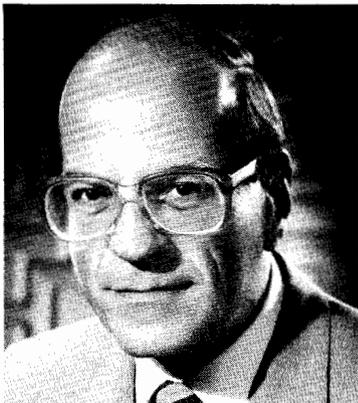
Le premier ministre **Brian Mulroney** a annoncé le 19 mars la nomination de **M. Richard J. Doyle** au Sénat. M. Doyle, un journaliste de 62 ans, était rédacteur honoraire du *Globe and Mail* de Toronto. Il faisait partie de l'équipe de rédaction de ce quotidien depuis 1963 où il a occupé le poste de rédacteur en chef de 1978 à 1983.



Richard Doyle. (Bedford Studio)

Il a également nommé le 16 avril un autre sénateur, **M. Paul David**, fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal dont il fut le directeur médical de 1954 à 1984. Le docteur David était également professeur adjoint à l'Université de Montréal depuis 1957 et il est l'auteur de nombreux ouvrages médicaux.

Le sénateur David est le troisième membre de sa famille à être nommé à la Chambre haute. Son grand-père, **L.O. David**, y avait été appelé par le premier ministre Laurier et son père, **Athanase David**, par le premier ministre King.

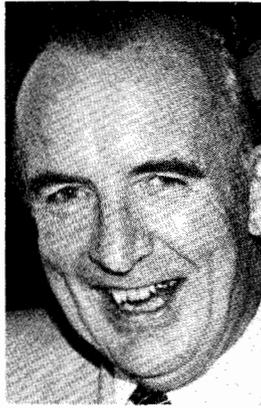


Paul David. (Larin Montréal)

Un nouveau président à Terre-Neuve

M. Patrick McNicholas, député progressiste-conservateur de Saint-Jean Centre a été élu, le 25 avril, président de la Chambre d'Assemblée de Terre-

Neuve. **M. McNicholas** remplace **M. James Russell** actuellement ministre de la Consommation et des Communications.



Patrick McNicholas.

Dans les parlements provinciaux

Le Parti progressiste-conservateur a conservé le siège de **Thunder Creek** à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, son candidat **M. Rick Swenson** ayant défait ses trois adversaires à l'élection complémentaire du 27 mars.

M. Swenson, âgé de 32 ans, remplace **M. Colin Thatcher** qui a perdu son poste après avoir été condamné à la prison à vie pour le meurtre de son ex-épouse.

Peu après cette élection complémentaire, un autre siège est devenu vacant en Saskatchewan en raison de la démission du député conservateur de **Régina Nord-Est**, **M. Russ Sutor**, pour des raisons «personnelles et professionnelles». Élu pour la première fois en 1982, **M. Sutor** a dit que de nouvelles occasions d'affaires se présentaient qui ne lui permettaient plus d'assurer à ses électeurs les services qu'il juge nécessaire de leur offrir.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le député progressiste-conservateur **M. Peter Pope** a quitté son parti pour siéger à titre d'indépendant parce qu'il était en désaccord avec la position du gouvernement sur la décentralisation des services. Il devient ainsi le premier député indépendant à siéger à l'Assemblée législative de cette province.

Une élection complémentaire a eu lieu au Nouveau-Brunswick le 29 avril, dans la circonscription provinciale de **Riverview**.

Le candidat libéral, **M. Hubert Seamans**, a remporté la victoire, ravissant aux conservateurs un siège qu'ils détenaient depuis 33 ans. Le

premier ministre du Nouveau-Brunswick, **M. Richard Hatfield**, a reconnu que sa présence à la direction du parti avait largement contribué à cette défaite. Il allait s'efforcer, a-t-il déclaré, de regagner la confiance des citoyens du Nouveau-Brunswick.



Hubert Seamans. (Canapress)

Au Yukon, un ancien député de l'Assemblée législative, **M. Willard Phelps**, a été élu chef du Parti progressiste-conservateur, en remplacement de **M. Chris Pearson** qui annonçait son départ en octobre dernier. **M. Phelps**, un avocat de 43 ans, a défait ses deux adversaires au premier tour de scrutin. Il assumait depuis cinq ans les fonctions de négociateur principal du gouvernement du Yukon en matière de revendications territoriales.

Le Parti libéral du Nouveau-Brunswick s'est également choisi un nouveau chef dernièrement. Il s'agit de **M. Frank McKenna**, un avocat de 37 ans du Nouveau-Brunswick qui a défait son seul adversaire, **M. Ray Frenette**, lors d'un congrès tenu le 5 mai 1985.

Louis Philippe Beaubien (1903-1985)

Le caucus conservateur a perdu un de ses plus anciens membres en la personne du sénateur **Beaubien**, récemment décédé. Nommé au Sénat par le premier ministre **Diefenbaker** en 1960, **M. Beaubien** a été organisateur et responsable des campagnes de financement du parti pendant de nombreuses années.

Betty Dolin (1936-1985)

M^{me} Betty Dolin, ancien ministre du Travail, ministre des Affaires urbaines et ministre responsable de la situation de la femme à l'Assemblée législative du Manitoba, est décédée le 8 avril 1985. Elle avait été élue pour la première fois à l'Assemblée législative en 1981 et avait démissionné du Cabinet au début de l'année, étant gravement atteinte d'un cancer.